

syndicom

le syndicat des médias et
de la communication



pour assurer un contact essentiel avec les membres et leur garantir autrement un espace d'expression

www.syndicomge.org

Edito

Fin juin 2017, tous les membres de syndicom ont appris, en recevant le journal, que ce serait le dernier numéro qui paraîtrait sous cette forme. Dès la fin du mois de septembre, il devrait être remplacé par un magazine « plus léger » qui devrait être édité tous les deux mois. A l'avenir, ce serait les mails et le site internet qui devraient se substituer au journal, comme moyen principal de communication.

L'assemblée générale extraordinaire de la section Genève qui a eu lieu le 24 juin 2017 a été scandalisée par cette décision. En effet, comment syndicom, le syndicat des Médias et de la Communication, qui soutient en outre les journalistes, les imprimeurs, les graphistes, tous des métiers liés à l'édition des journaux, pourrait-il faire le choix de privilégier le « web » en sacrifiant son journal, comme principal moyen de communication ?

L'assemblée a décidé premièrement de se renseigner auprès d'un ou plusieurs avocats pour savoir si le comité central était réellement habilité à prendre une telle décision.

Deuxièmement, elle a décidé de proposer aux autres sections romandes une collaboration, pour maintenir une publication, pouvant remplacer subsidiairement le journal syndicom.

L'idée a été retenue de chercher une solution auprès d'un éditeur local. Finalement, il s'avère que le comité central n'avait pas la compétence de prendre une telle décision. Seul le Congrès, l'organe suprême de notre organisation a cette compétence. En conséquence le 23 juillet 2017, 12 membres de la section Genève ont adressé un recours au tribunal arbitral de syndicom, contre la décision du comité central de supprimer le journal de syndicom comme moyen principal de communication de notre syndicat. Le recours aura un effet suspensif, ce qui permettra au Congrès, qui aura lieu à Bâle, les 10 et 11 novembre de cette année, de délibérer et de trancher cette question. Affaire à suivre.

Cher(e)s collègues, vous tenez entre vos mains la première tribune de la section Genève de syndicom, que nous avons concocté en collaboration avec le journal Le Courrier. Je tiens à remercier chaleureusement les camarades Claude Reymond et Antonio Fisco qui ont investi beaucoup de leur temps pour mener à bien ce projet. Un grand merci aussi à toute l'équipe du Courrier qui nous ont reçus et finalement soutenu cette idée avec bienveillance. Je souhaite que cette collaboration soit longue et fructueuse. C'est la preuve, qu'avec des idées et de la persévérance, on peut faire de grandes choses.

Michel
Président de section

en page 3

Eric DECARRO est décédé

le 4 août 2017 dans sa 77^e année

Ce militant syndical du Syndicat des services publics a contribué pendant plus de 50 ans à la transformation du petit monde de la gauche genevoise. A l'initiative du mouvement revendicatif dans ce secteur « 40 heures 300 francs » porté par le Cartel intersyndical de la fonction publique, il gagna la confiance des membres de l'Union des syndicats du canton de Genève : devenu son président il impulsa la tenue du congrès de Bellevue qui arrêta des orientations programmatiques d'avant-garde.

Invité par le Comité du Premier Mai en 1990, il y en formulait quelques unes ainsi :

on peut avancer quelques axes :

- 1. Droit au travail pour tous : création d'emplois correspondant à des besoins sociaux, et non en fonction du profit des entreprises. Le fond de chômage pourrait être utilisé dans ce but.**
- 2. Les besoins élémentaires doivent être satisfaits en priorité : alimentation, habillement, logement, droit à la santé et à l'instruction. Leur satisfaction doit être soustraite au marché si nécessaire.**
- 3. Définition de changements radicaux dans les rapports Nord-Sud pour inverser les logiques désastreuses aujourd'hui dominantes.**

Après quatre autres, il concluait :

Le syndicalisme en articulation avec tous les autres mouvements sociaux doit contribuer à restaurer le tissu social et être le lieu d'où chacun s'organise dans le travail, pour y exercer sa responsabilité sociale... et demeurer intransigeant sur le respect

de ses droits - comme l'ont démontré de manière exemplaire les travailleurs de la Tribune de Genève.

Il faisait référence à la grève engagée dans cette imprimerie contre le licenciement du président de sa commission ouvrière et de la section du Syndicat du livre et du papier.

Après quatre semaines de grève, du 20 février au 21 mars 1990, un débrayage de solidarité 900 typographes et imprimeurs, un blocus de l'entreprise et des manifestations dont la plus importante réunie 5000 personnes, les travailleurs de la Tribune ont obtenu la réintégration du délégué élu des travailleurs jusqu'à droit jugé.

Eric, en tant que président de l'USCG, participa chaque jour aux assemblées grévistes en y exprimant des conseils toujours avisés ; sa conduite résolue du comité de soutien fut déterminante. De nombreux membres de syndicom, se rappellent de lui comme d'un phare ou d'une boussole, indispensable pour vaincre l'adversité.

Il fut un des rares intellectuels à défendre contre vents et marées, sa classe : celle des prolétaires. Dans son action qui compte plusieurs décennies d'activités, jamais il n'a cherché une récompense ni un merci, il a toujours fait ce qu'il fallait. Faisant face à la maladie, il a su avec courage rester digne jusqu'au bout.

Eric était un homme bon, la classe ouvrière était son amie et nous toutes et tous aussi ; il vivra toujours dans nos mémoires.

**La cérémonie aura lieu le jeudi
10 août à 14h45 à Saint-Georges.**

Le comité de rédaction